



Rapport d'activité

2020 

## Introduction

La Fondation « Village Lacustre de Gletterens » a été constituée le 6 novembre 2007. Ses statuts ont été révisés en 2015. Ils sont téléchargeables, ainsi que d'autres documents réglementaires, sur le site [www.village-lacustre.ch](http://www.village-lacustre.ch) sous l'onglet « informations ».

La Fondation a pour objectifs de financer le développement du Village lacustre sis à Pré de Rivaz à Gletterens et d'y encourager les activités culturelles et pédagogiques liées aux temps dits « des Lacustres », au Néolithique et à l'Âge du Bronze. A ces fins, elle entretient et améliore les infrastructures pour la formation et l'animation du public.

La Fondation s'efforce notamment de rendre l'archéologie portant sur ces époques familière et accessible aux jeunes. Elle offre aux enfants, ainsi qu'à leurs parents et éducateurs, la possibilité de mener des activités pratiques, de façonner eux-mêmes des objets et d'accomplir des travaux avec des matériaux utilisés à l'époque des Lacustres. La Fondation soutient les enseignants et les animateurs et favorise l'archéologie expérimentale.

La Fondation coopère notamment avec le Service Archéologique de l'Etat de Fribourg, les autres institutions à caractère archéologique ou historique de la Broye, ainsi que les organismes visant la protection de la nature. Elle encourage le tourisme culturel et durable. Finalement, la Fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif.

Les activités du Village lacustre s'appuient sur 4 piliers :

1. L'archéologie: les reconstitutions et objets présentés au public s'efforcent de refléter les meilleures connaissances archéologiques actuelles.
2. La pédagogie: les visiteurs découvrent les modes de vie et l'artisanat archéologiques sous la conduite d'animateurs compétents. Lors des stages et ateliers, ils disposent de matériaux archéo-compatibles et d'informations mises à jour.
3. La formation continue et la recherche : le personnel du Village lacustre suit une formation continue et pratique l'archéologie expérimentale portant sur la vie et l'artisanat des Lacustres.
4. Le tourisme durable: le Village s'engage à respecter les principes du développement durable et incite les visiteurs à agir selon ces mêmes principes.

Ouvert au public de mai à octobre, le Village lacustre a compté, en 2020, 1 collaborateur temporaire, 5 permanents et 9 bénévoles.

En 2020, malgré une saison raccourcie et amputée de sa période la plus productive, le Village lacustre de Gletterens a accueilli 8200 visiteurs et a enregistré 721 nuitées de passage.

Fondation Village lacustre de Gletterens / Place du Tilleul 1 / Case postale 34 / CH-1544 Gletterens

Tél. + 41 (0)76 381 12 23

[www.village-lacustre.ch](http://www.village-lacustre.ch)

## Table des matières

|                                                                |      |    |
|----------------------------------------------------------------|------|----|
| Introduction                                                   | page | 2  |
| Table des matières                                             |      | 3  |
| Organigramme au 31.12.2020                                     |      | 4  |
| Une saison troublée                                            |      | 5  |
| Activités durant la période d'ouverture                        |      | 6  |
| Le travail du jardin                                           |      | 12 |
| Travaux accumulés pour plus d'efficacité                       |      | 13 |
| Activités régulières avant et après la période d'ouverture     |      | 14 |
| Travaux effectués en amont et en aval de la saison d'ouverture |      | 16 |
| Remerciements                                                  |      | 17 |



## Organigramme au 31.12.2020

### **Conseil de fondation**

Membres avec qualité de signature à deux :

Président : Ducret Claude-G.  
Vice-Président : Savoy Nicolas  
Trésorière : Christelle Bornand  
Membres : Waser Daniel, Maire Thierry

Membres sans signature :

Baudraz Michel, Buchillier Carmen, Cachin Olivier, Piller Carrard Valérie, Wuetrich Peter.

### **Comité directeur**

Président : Savoy Nicolas  
Secrétaire : Commune de Gletterens  
Comptabilité : Commune de Gletterens  
Membres : Blumer Reto, Waser Daniel, Degallier Myriam  
Membre invité : Mc Cullough Fiona

### **Coordination**

Coordinatrice : de Tomasi Carole

### **Entretien, hébergement, accueil, secrétariat et animations**

Aeberhard Doris, de Tomasi Carole, Poget Tania, Rossel François, Théoduloz Jacques.

### **Collaborateur temporaire**

Bréthès Robin.

### **Collaborateurs bénévoles (fête de la préhistoire)**

Dos Santos Henrique, Dos Santos Séréna, Janine, Leibzig Xavier, Mc Cullough Fiona  
Pacco Paccolat, Piquilloud Sébastien, Rueggseger Irma, Tamara.





## Une saison troublée

L'année 2020 est bien entendu particulière à cause de la pandémie et de sa gestion.

Les travaux d'entretien, commencés en février, ont dû être interrompus à la mi-mars. L'ouverture a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin au lieu du 1<sup>er</sup> mai, réduisant ainsi d'un sixième la période d'ouverture annuelle.

Ensuite, et surtout, les courses d'écoles, qui depuis plus de vingt ans sont le fondement même du village lacustre, pour ainsi dire sa raison d'être, ont été, pour la première fois, annulées. La période de mai et juin a présenté un village lacustre quasi vide. La proposition faite alors aux instituteurs qui annulaient leurs courses d'école a été que l'animateur se déplace lui-même et fasse la visite dans la classe. Cette solution a pu être adoptée pour 34 animations, soit moins du dixième de celles effectuées habituellement au village lacustre durant cette même période.

Les cinq employés, en RHT en mai (réduction d'horaire de travail), n'ont eu besoin en juin que de 40 % de leur temps de travail habituel pour monter les structures d'hébergement pour l'été, ouvrir le week-end aux visiteurs, se déplacer dans les écoles pour faire des animations et préparer tant bien que mal une saison difficile.

Des mesures sanitaires suivantes ont été mises en place : des lignes jaunes au sol pour maintenir la distance de sécurité et des sprays de désinfectant à l'entrée, également utilisés abondamment lors des visites guidées et du tir à la sagaie. Pour les ateliers, un espace délimité à l'aide d'une corde a permis à l'animateur de maintenir la distance réglementaire. Le masque était de rigueur lorsque l'animateur devait se rapprocher des élèves pour prodiguer aides et conseils. Aux toilettes, un lavabo sur deux a été condamné et il n'y avait qu'un seul WC ouvert par sexe. Les portes restaient fermées à clé et ne s'ouvraient que sur demande ou le soir lorsque des gens dormaient au campement.

Cette saison aurait pu sonner le glas du Village lacustre. Sans les subventions cantonales, il se développe toutefois depuis plus de vingt ans grâce aux animations, à des dons privés, à des aides communales et régionales et aux dons de la loterie romande qui subventionne des projets.

Nous tenons à remercier ici, les membres du comité directeur, anciens et présents, et ceux du comité de fondation, qui par leur travail bénévole nous ont permis de traverser ces années au service de la médiation archéologique. Nous remercions, pour cette année 2020, le canton pour son soutien au travers des RHT, et la Rose de la Broye pour son don en espèces. Cela permettra d'entreprendre l'année 2021 plus sereinement.

## Événements durant la période d'ouverture



1<sup>er</sup> juin

Ouverture

Retardée d'un mois, l'ouverture a donc eu lieu début juin sous un soleil radieux.

Un peu plus de cent personnes, ravies de l'opportunité de sortir à nouveau, sont passées pour participer au tir à la sagaie et assister aux démonstrations d'allumage du feu.

Le concept sanitaire mis en place a permis d'assurer la sécurité de tous.

10 juillet

Stage tissage aux plaquettes

Ce stage a été annulé faute de participants. D'ailleurs, les stages du début de saison ont tous mal fonctionné cette année. Les causes en sont la désorganisation et l'insécurité de la pandémie ainsi qu'une publicité pas aussi efficace que les années précédentes.

18 juillet

Stage bronze

Annulé faute de participants.

25 juillet

Stage feu

Quatre adultes et cinq enfants ont participé à ce stage d'apprentissage pour faire du feu par friction de bois.





Les enfants ont eu de la peine à produire leur braise, même en collaboration avec d'autres participants. En revanche, ils ont tous réussi avec l'aide de l'animateur.

Malgré cela, nous avons décidé, d'un commun accord et après discussions entre animateurs, de remonter l'âge minimum du stage à 12 ans au lieu de 10 ans. Nous avons conscience que beaucoup de très jeunes enfants rêvent de faire du feu par friction, comme nos ancêtres, mais nous sommes témoins aussi de leur frustration. Le stage dure 2h30 environ, et les enfants se fatiguent très vite. Il faut beaucoup de force et un effort soutenu pendant un long moment. Force est de constater que les enfants trop jeunes n'ont ni la force, ni l'endurance nécessaire. Nous proposons donc aux parents d'apprendre afin qu'ils puissent enseigner eux-mêmes à leurs enfants en y travaillant chaque jour quelques minutes par exemple.

Tous les adultes ont réussi à faire une braise et une flamme.

Pour des raisons de distance sanitaire, le stage s'est déroulé dans la maison du bronze, plus spacieuse.

1<sup>er</sup> au 9 août

## Rassemblement préhistorique



L'idée de ce rassemblement mûrissait depuis longtemps. Ce moment, pour une mise en commun des connaissances dans un lieu de transmission des artisanats préhistoriques, a vu le jour pour la première fois en 2019.

Pour cette deuxième édition, le rassemblement a été quelque peu malmené. Par la pandémie d'abord, mais surtout par deux accidents graves ensuite qui ont touché l'organisateur de l'événement et l'un des anciens du Village au centre de plusieurs activités phares.

Malgré ces soucis, les permanents étaient près d'une vingtaine avec d'autres participants qui ne venaient qu'un jour ou deux. Les participants au rassemblement ont à nouveau été très heureux et se sont, d'ores et déjà, annoncés pour l'année prochaine.



Le public est venu nombreux pour les voir, même si le battage médiatique de cette deuxième édition était moindre.

L'atelier de bronzier a fonctionné pendant toute la semaine. Le tanneur de peau était à son poste, de même que les tailleurs de silex. Spécialités de cette année : le tannage de peau de poisson, la fabrication de gourde en écorce, ainsi que la teinture végétale de fibres et de textiles, le tissage, le tissage aux plaquettes. De magnifiques poteries ont aussi été réalisées.

L'avantage indéniable de ce rassemblement est la richesse des connaissances que ses participants dispensent au public.

Outre l'apprentissage de la diversité des artisanats primitifs ou traditionnels rassemblés ici, l'expérimentation des habits, des outils, l'expérimentation de la vie dans la nature permet aux participants et aux employés du village lacustre de se faire une idée de plus en plus étayée de la réalité du quotidien de nos lointains ancêtres.



## 8 août

## Voyage dans le temps

Le voyage dans le temps n'a pas été spécifiquement effectué puisque le rassemblement préhistorique en représente déjà un !

## 23 août

## Fête de la préhistoire

Une bonne météo était au rendez-vous d'une fête qui a accueilli près de trois cents visiteurs.

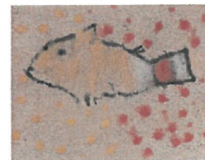
Pour des raisons sanitaires, l'arrivée des chasseurs avec le sanglier a été supprimée, autant pour éviter les risques liés à la préparation de la nourriture, que pour éviter l'attroupement que cette scène provoque dans le public.

Aucune nourriture n'était vendue sur le site, juste des boissons. L'annonce en a été faite dans les journaux ainsi que la proposition aux visiteurs d'emmener de quoi faire des grillades. Des feux étaient allumés à plusieurs endroits du village et des grilles mises à disposition.



Le public se répartissait ensuite entre les démonstrations d'allumage de feu, les coulées de bronze, la taille de silex, la fabrication de brai de bouleau, le tissage et les visites guidées.

Pour ceux qui voulaient mettre la main à la pâte, il était possible de tirer à la sagaie, de fabriquer des couteaux à lame de silex, ou encore de réaliser des peintures préhistoriques.



Nous remercions sincèrement ici la dizaine de volontaires qui ont tenu le bar, allumé les feux, dispensé leur savoir et leur temps de façon bénévole !



29 et 30 août

## Championnat européen de tir aux armes de jet préhistorique

De nombreux participants se sont rassemblés au Village lacustre pour participer à cette manche, malgré la pluie. Le parcours a été réduit pour éviter d'emprunter un chemin en forte pente, dangereux par mauvais temps.

Le samedi, les concurrents se sont mesurés à l'arc et le dimanche à la sagaie.

Les participants font trois fois le tour du parcours de dix cibles pour chaque compétition. A la fin de chaque tour, une petite pause est la bienvenue pendant laquelle les participants se restaurent habituellement de biscuits, cacahuètes et autres friandises. Toutefois, pour des raisons sanitaires, les participants ont été mis à la diète cette année.

Contrairement aussi aux autres années, le rituel de la fondue du samedi soir, offerte par la commune de Gletterens, n'a pas eu lieu, en raison bien sûr des contacts rapprochés qu'elle oblige. Le marché préhistorique du dimanche était plus petit que d'habitude, davantage à cause de la pluie que de la pandémie en fait.

Malgré cette offre diminuée, les participants ont fortement apprécié le championnat qui s'est déroulé dans une excellente atmosphère.

Le diplôme de cette année particulière a été illustré avec un peu d'humour ...





12 septembre

Stage feu

Pour ce stage, il n'y avait aucun enfant, mais 9 adultes. Un couple, dont l'un avait invité l'autre à une animation surprise, et un grand groupe de sept qui ne savait pas non plus ce qu'ils venaient faire au Village lacustre. Surprise donc quand, après la démonstration d'allumage de feu, l'animateur a sorti une caisse pleine de drilles, de planchette et d'archet à feu : à leur tour de s'exercer !

Les adultes s'en sont plutôt bien sortis, même si l'un ou l'autre a peiné à produire la braise.

Cette technique, qui semble si simple lorsque l'animateur en fait la démonstration, se révèle être relativement physique. L'envie de réussir devient parfois contre-productive : en effet, les participants qui n'ont pas réussi du premier ou du deuxième coup, tiennent à persévérer et ne s'arrêtent pas pour récupérer un peu.

Du 5 juillet au 26 août et 6,13 20,27 septembre

### Les animations quotidiennes estivales

Durant l'été, comme lors des années précédentes, le Village propose aux visiteurs des animations sans réservation toutes les après-midis des vacances scolaires fribourgeoises. Entre 13 heures et 17 heures, la possibilité est ainsi offerte aux gens de passage de suivre une visite guidée, de voir une démonstration des techniques préhistoriques d'allumage du feu, d'être initié au tir à la sagaie et au propulseur, et de fabriquer des reconstitutions d'objets préhistoriques : un petit couteau à lame de silex, une bourse en cuir, ou encore de peindre à la manière des hommes du paléolithique supérieur.

Ces animations ont toujours du succès, et cette année, puisque les Suisses sont restés en Suisse, ce succès a encore grandi...

Même chose pour les nuitées en tipi ou abri paléolithique : beaucoup de familles ont passé quelques jours de vacances culturels et ludiques à moindre frais, à deux pas de la magnifique plage de Gletterens et du Village lacustre.

## Le travail du jardin



Depuis bien des années, le jardin du village lacustre est représentatif des plantes cultivées au néolithique. Bien sûr, les graines plantées il y a six mille ans ne sont pas les mêmes que celles d'aujourd'hui, elles ont évolué, sélectionnées par des centaines de générations d'agriculteurs. Le site abrite pourtant des graines anciennes, que Pro Specie Rara confie à Doris Aeberhard, qui travaille au Village lacustre depuis 16 ans. Elle les fait prospérer, afin de les garder vivantes. Elle en renvoie une partie à la maison-mère et en garde une autre pour la saison suivante.

Dès le printemps, le jardin demande du travail. Il faut retourner la terre tassée par l'hiver, préparer les parcelles. En avril, il faut semer l'amidonner, le blé rouge de Gruyère, l'épeautre, l'orge, le lin, les petits pois, le millet, les lentilles et le pavot, toutes des graines retrouvées dans les fouilles archéologiques du néolithique.

Il faut ensuite entretenir, désherber, que ce soit entre les semis ou sur les chemins d'accès. Le cachet du jardin tient aussi au fait qu'il est entretenu plus que ne le serait un jardin ordinaire, muséologie oblige! Plus la saison d'été approche, plus les plantes poussent, et plus se dénombrent les centaines d'insectes, oiseaux, ou même des chevreuils, desquels les jeunes pousses doivent être protégées.

Durant l'été, il faut également protéger le jardin des très nombreuses souris, courtilières, et autres prédateurs qui mangent les racines.



Comme les graines des céréales sont anciennes, elles ont de longues tiges qu'il faut attacher à des tuteurs pour éviter qu'elles ne plient.

Bien sûr, il faut arroser en cas de sécheresse estivale.

Dès juillet, la période de récolte commence, les graminées protégées par des filets, sont mûres. Doris les récolte avec les tiges, qui serviront à la réparation des toits de chaume, elle les suspend dans un grenier, puis, en octobre ou novembre, les bat afin de récolter les graines nues, prêtes à l'emploi pour de la farine ou pour la plantation future.

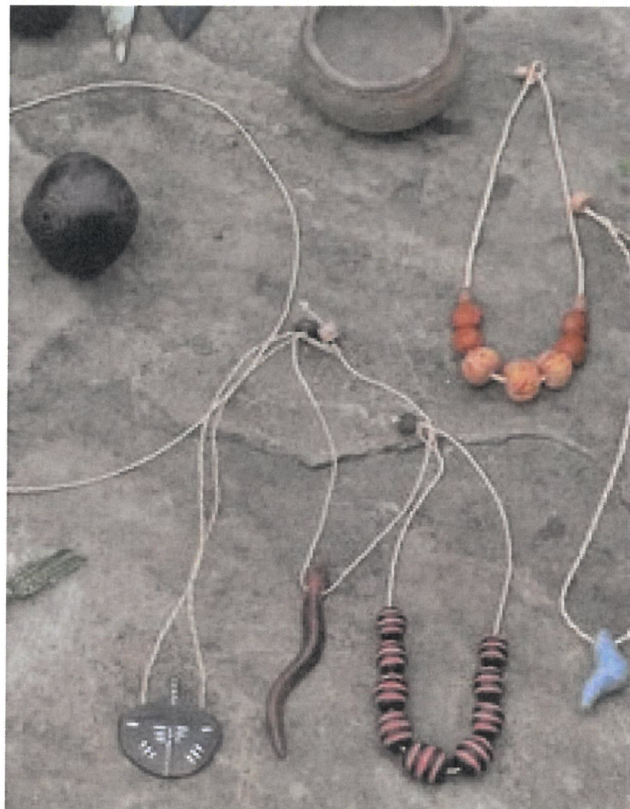


## Travaux cumulés pour plus d'efficacité

La boutique du Village lacustre, par l'originalité de son offre, remporte un succès des plus réjouissants. Le bénéfice qu'elle rapporte est quasiment net, et pour cause, les articles vendus sont tous, ou presque, confectionnés sur place.

Durant la saison, du premier mai au trente octobre, l'accueil est ouvert, celui ou celle qui y travaille cumulera les activités suivantes:

- vente des billets
- centre des réservations
- vente des souvenirs
- accueil des clients qui viennent dormir
- réponses aux multiples questions que ne manquent pas de poser les visiteurs
- fabrication des objets, reconstitutions archéologiques, bijoux et autres souvenirs vendus dans la boutique.



## Activités régulières avant et après la période d'ouverture

Chaque année ces mêmes travaux sont à répéter :

### **Préparation du matériel d'animation :**

- ° 1250 manches de couteaux en écorce de peuplier. Ce travail nécessite de trouver des peupliers morts tombés au minimum 2 ans plus tôt, et maximum 4 ans. Il faut les décoller du tronc, les nettoyer, les sortir de la forêt, les stocker encore un an pour séchage, puis les prédécouper à la hache, et enfin les découper à la scie à ruban.
- ° taille de 1250 lames de silex.
- ° préparation de 3 kilos de colle de braie de bouleau.
- ° préparation de 850 pièces de bois pour les pendeloques des pendentifs. Même travail que pour les couteaux.
- ° préparer et réparer les arcs et les flèches.
- ° préparer et réparer les sagaies.
- ° découper une vingtaine de peaux de chèvre pour la confection de 200 bourses en cuir.
- ° réparer et fabriquer de nouveaux poinçons en os, pour l'animation bourse en cuir.
- ° découper 550 feuilles de carton, encollées à la colle blanche et recouvertes de sable. Collecter des argiles colorées.
- ° découper une centaine de pierres ollaire pour la fabrication de lampes à graisse.

Ces activités ont été effectuées en février et en mars, une grande partie du matériel sera utilisé en 2021, car les courses d'école n'ayant pas eu lieu, il ne restera que quelques centaines de manches de couteau, de pendentifs, de lames de silex, de sagaies et de flèches à préparer.

### **Montage et démontage de l'espace chasseurs-cueilleurs :**

Le village lacustre étant fermé durant les mois d'hiver, les tipis, abris paléolithiques et yourtes sont démontés afin d'augmenter leur durée de vie. Cette année les préparatifs ont été écourtés :

- ° réparer et monter 2 tipis, monter les perches, monter les toiles, les ciels et les liners.
- ° réparer les structures des abris paléolithiques, la structure de base peut durer environ 5 ans.
- ° monter la yourte.
- ° démonter et stocker toutes ces structures au mois de septembre.





### **Réparations, nettoyage, entretien et traitement de toutes les maisons du site :**

Entre préservation des toits, des murs, des structures et conservation et réparation des maisons, le site vieillissant a toujours besoin de plus de soins.

° afin de préserver les roseaux des toits des maisons du Néolithique, nous refaisons chaque année le faite d'une maison. Cela nécessite de collecter de la marisque dans la Grande Cariçaie, de la laisser sécher durant l'hiver, puis au printemps, de la façonner en bottes qui seront cousues de chaque côté du toit.

° les bois très secs de la toiture des maisons ont besoin d'être traitées chaque année contre les insectes.

° le torchis des murs des maisons a besoin d'être rafraîchi pour éviter que le clayonnage ne s'abîme.

° les haies ont besoin chaque année d'être taillées et nettoyées. La barrière naturelle cerclant le village doit être consolidée.

## Travaux effectués en amont et aval de la saison d'ouverture

Deux ponts ont été renforcés: le pont menant de l'abri paléolithique du Village au nouveau stand de tir, et le pont entre la maison dite "atelier" de la partie Néolithique du Village à la partie Âge du Bronze.

La nouvelle maison, construite en 2016, qui illustre l'habitat de l'Âge du Bronze, est vivante. Les matériaux utilisés et le fait qu'elle soit construite avec un plancher la font bouger. Les quatre portes ont dû, par conséquent, être rehaussées.

Le faîte de la maison du feu a fort souffert des corbeaux qui viennent cacher dans son toit des réserves de graines. Il a fallu recoudre les branches de noisetier qui maintiennent les torons du faîte.

Le coin cuisine, qui abrite, dans le campement paléolithique, l'arrivée d'eau et une table à l'abri de la pluie a dû être nettoyé, une nouvelle couche de papier goudronné a été posé sur son toit, et la structure légèrement agrandie.

Cette année, c'est le faîte de la maison longue qui a été refait au mois de mars.

La loterie romande a soutenu le Village lacustre pour un projet d'assainissement de l'espace chasseurs cueilleurs, la partie hébergement. Ce travail devait être fait juste après la réparation du faîte de la maison longue. Hélas, les mesures sanitaires de ce printemps 2020 nous ont empêché de commencer le chantier. L'argent de la loterie a été mis sur un compte et le projet est remis au printemps 2021. Une partie du travail a été irrémédiablement perdue, car le projet comprenait la construction de clayonnages autour des structures, le noisetier a été cueilli en février, mais la récolte a séché avant que nous ne puissions l'utiliser...



Une petite cure de jouvence pour les peintures du grenier!

À signaler que d'innombrables petits travaux, qui nécessitent moins d'une demi-journée, n'ont pas été répertoriés.



## Donateurs et contributeurs

Budget régulier et projets particuliers.

De généreux donateurs soutiennent le Village lacustre, nous les en remercions vivement. Sans eux, les activités du site seraient impossibles !

Ce sont par ordre alphabétique :

- ° La commune de Gletterens
- ° La Loterie romande
- ° L'office du tourisme d'Estavayer-le-Lac, Payerne et région
- ° Portalban Tourisme
- ° La Rose de la Broye
- ° Le service archéologique de l'État de Fribourg
- ° Le Service de la culture de l'État de Fribourg
- ° De nombreux visiteurs ont fait un don anonyme, parfois modeste, parfois significatif, lors de leur passage au village. Un grand MERCI à tous !

## Remerciements

Il est impossible de clore ce rapport d'activités 2020 sans réitérer toute la reconnaissance que l'on doit à celles et ceux qui, au village ou dans les enceintes administratives qui l'entourent, œuvrent sans ménagement et souvent bénévolement aux besoins du Village lacustre. Leur soutien ainsi que leur travail et leur fidélité sont les garants du succès rencontré. La Commune de Gletterens notamment, a continué d'apporter au village lacustre un soutien non seulement financier, mais aussi logistique et politique, essentiel à son bon fonctionnement. Grâce à son accompagnement scientifique et opérationnel, le Service archéologique de l'Etat de Fribourg assure que les activités et objets présentés au village lacustre sont conformes aux meilleures connaissances archéologiques actuelles. Finalement, la belle équipe des animateurs du site mérite de sincères félicitations, ils sont la cheville ouvrière du travail accompli, et grâce à leur entente et leur complicité, Doris Aeberhard, Carole de Tomasi, Tania Poget, François Rossel et Jacques Théoduloz continuent d'accomplir de belles choses.

## Rapport du Comité directeur

En 2020, le Comité directeur s'est réuni *in corpore* à 3 reprises. Le Directeur et l'administration ont également eu passablement de séances pour trouver des solutions liées à la pandémie Covid-19.

Au 31.12.2020, la composition du Comité était la suivante :

|                     |                                                          |
|---------------------|----------------------------------------------------------|
| Présidence :        | Nicolas Savoy                                            |
| Trésorerie :        | Commune de Gletterens Mme Christelle Bornand             |
| Secrétariat :       | Commune de Gletterens Mme Christelle Bornand & M. Nsavoy |
| Membres :           | Fiona Mc Cullough , Daniel Waser,                        |
| Coordinatrice VLG : | Carole de Tomasi                                         |

Comme précédemment, le Comité a jugé inutile de pourvoir les fonctions de vice-président. Le Président rédige, après chaque réunion, un résumé des principales décisions prises. La correspondance est gérée en grand partie par l'administration de la Commune de Gletterens.

Les membres du Comité directeur ont, en 2020, continué à renoncer à toute rétribution de la Fondation pour leur travail en faveur du VLG.

L'année 2020 sera à marquer d'une pierre noire... Le travail du Comité avec l'aide du Conseil de Fondation aura été de trouver des solutions pour maintenir l'activité du Village Lacustre, d'assurer les salaires, les charges sociales liées aux employés et le fonctionnement. Grâce, notamment à Mme Bornand le suivi pour le paiement des RHT aura été un des sujets principaux de la saison administrative... Autre grande charge de travail, l'élaboration d'un dossier complet pour la demande d'aide au service de la Culture pour une aide exceptionnelle. Nous tenons à remercier Madame Valérie Piller-Carrard qui nous a accompagné tout le long du processus.

Mais la vie en 2020 ne sait pas résumée à un méandre administratif. Dès la fin du « semi-confinement, nos animateurs ont fait face à l'adversité et ont pu proposer une saison de qualité identique aux saisons précédentes. L'augmentation du nombre de visiteurs pour les mois de juillet et août 2020 ainsi que le maintien des nuitées en hébergements insolites sont des signes encourageants pour la suite. Il faut également noter que les manifestations annuelles comme la fête de la préhistoire, la semaine thématique sur le néolithique ainsi que le championnat de tir à l'arme préhistorique ont été maintenu avec une affluence identique voir légèrement supérieure aux années précédentes.

En ce qui concerne le personnel, le VLG a employé en 2020 : 5 animateurs permanents et quelques employés temporaires. On notera que, malgré la situation, nous avons pu maintenir le 100 % des salaires avec un demi treizième.



Concernant le don de la Loro 2020, il a principalement servi dans un premier temps à assurer les salaires d'avant saison. Nous avons pu par la suite réinvestir ce don dans l'objectif lié à la demande. Pour rappel, une partie de cette demande était liée à l'assainissement complet de la partie hébergement. Ces travaux prévus, dans un premier temps, par une entreprise privée ont été réalisés sous forme de don par la Commune de Gletterens.

Pour conclure, le Comité après une année difficile s'essouffle un peu. La charge de travail surtout pour l'administratif et l'exécutif devient très lourde et demande de plus en plus de temps. Le Comité est relativement inquiet pour la suite, dans la mesure où il faudra traiter plusieurs dossiers administratifs comme l'assujettissement à la TVA, l'établissement d'une patente de parahôtellerie et la recherche de financement. Cette surcharge de travail devra être assumée d'une façon ou d'une autre.

L'inquiétude relatée en sus est également due au départ de la Présidence du Conseil de Fondation. Le Comité est conscient que ce remplacement ne sera pas facile est que, pour le moment, aucune solution ne se profile pour 2021. Il faudrait pour alléger un peu la charge du travail du Comité directeur, que les membres du Conseil de Fondation s'impliquent dans la mesure de leurs disponibilités pour différentes « missions » à définir.

Le Comité est conscient que tout un chacun a des activités et de priorités privées et professionnelles prioritaires, mais s'il aborde ce sujet c'est qu'il y a une forme d'urgence pour le court et moyen terme.

Pour conclure, cette année 2020 aura été moins pire que prévu, avec un don de CHF 40'000.- de la Rose de la Broye SA et une aide cantonale de plus de CHF 50'000.-. Les comptes du VLG sont noirs foncés et ils nous permettront d'envisager une saison 2021 plus sereine, même si des restrictions devaient perdurer.

Le Comité directeur souhaite exprimer sa fierté sur l'engagement et la résilience de ses animateurs durant l'année 2021. Il les félicite pour la qualité du travail accompli, leur sens de l'accueil et de la transmission et les excellents résultats obtenus.

Gletterens, février 2021

*Nicolas Savoy, Président du Comité Directeur.*

**Fondation Village Lacustre**  
**Comptes 2020**



## BILAN

### ACTIFS

|                                 | 31.12.2020        | %             | 31.12.2019       |
|---------------------------------|-------------------|---------------|------------------|
| 1000 Caisse                     | 5 304,55          | 3,6%          | 3 704,90         |
| 1020 BCF C/C 30 01 123.593-04   | 125 698,45        | 84,8%         | 5 108,50         |
| 1080 Impôt anticipé à récupérer | 12,70             | %             | 12,70            |
| 1090 Actifs transitoires        | 1 743,80          | 1,2%          | 4 263,60         |
| 1100 Stock marchandises         | 15 000,00         | 10,1%         | 16 000,00        |
| <b>Actifs mobilisés</b>         | <b>147 759,50</b> | <b>99,7%</b>  | <b>29 089,70</b> |
| 1200 Machines et outillages     | 200,00            | 0,1%          | 200,00           |
| 1210 Matériel informatique      | 200,00            | 0,1%          | 200,00           |
| <b>Actifs immobilisés</b>       | <b>400,00</b>     | <b>0,3%</b>   | <b>400,00</b>    |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>             | <b>148 159,50</b> | <b>100,0%</b> | <b>29 489,70</b> |

### PASSIFS

|                                   | 31.12.2020        | %             | 31.12.2019       |
|-----------------------------------|-------------------|---------------|------------------|
| 2085 Prêt "Covid-19" BCF          | 15 000,00         | 10,1%         | -.-              |
| 2090 Passifs transitoires         | 57 108,55         | 38,6%         | 25 499,80        |
| 2101 Réserve Rénovation toitures  | 60 000,00         | 40,5%         | -.-              |
| <b>Fonds étrangers</b>            | <b>132 108,55</b> | <b>89,2%</b>  | <b>25 499,80</b> |
| 2500 Capital propre               | -6 010,10         | -4,1%         | 7 025,10         |
| 2510 Réserve projet développement | 10 000,00         | 6,8%          | 10 000,00        |
| Bénéfice                          | 12 061,05         | 8,1%          | -13 035,20       |
| <b>Fonds propres</b>              | <b>16 050,95</b>  | <b>10,8%</b>  | <b>3 989,90</b>  |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>              | <b>148 159,50</b> | <b>100,0%</b> | <b>29 489,70</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

### PRODUITS

|                                       | 2020              | %             | Budget<br>2020    | 2019              |
|---------------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|-------------------|
| 6000 Vente bijoux                     | 2 913,65          | 0,9%          | 2 500,00          | 9 708,80          |
| 6010 Vente cartes postales            | 10,00             | -.-           | 100,00            | 143,00            |
| 6020 Vente outils préhistorique       | 300,00            | 0,1%          | 500,00            | 2 156,00          |
| 6030 Vente livres                     | -.-               | -.-           | 50,00             | 38,00             |
| 6040 Vente autres                     | 1 195,00          | 0,4%          | -.-               | 2,00              |
| 6400 Vente tipi & Animations          | 32 988,00         | 10,3%         | 18 000,00         | 120 345,00        |
| 6401 Vente tipi famille & Animations  | 19 251,00         | 6,0%          | 20 000,00         | 7 835,00          |
| 6430 Vente Smartbox                   | 657,00            | 0,2%          | 1 500,00          | 2 048,00          |
| <b>Total Ventes</b>                   | <b>57 314,65</b>  | <b>18,0%</b>  | <b>42 650,00</b>  | <b>142 275,80</b> |
| 6200 Entrées adultes                  | 16 309,10         | 5,1%          | 15 000,00         | 11 164,65         |
| 6210 Entrées enfants                  | 4 182,90          | 1,3%          | 4 000,00          | 2 632,95          |
| 6220 Entrées tirelire                 | 1 912,20          | 0,6%          | 1 800,00          | 1 059,30          |
| <b>Total entrées</b>                  | <b>22 404,20</b>  | <b>7,0%</b>   | <b>20 800,00</b>  | <b>14 856,90</b>  |
| 6600 Dons divers                      | 40 960,00         | 12,8%         | 1 500,00          | 497,80            |
| 6610 Part. commune Gletterens         | 30 000,00         | 9,4%          | 30 000,00         | 25 000,00         |
| 6620 Part. sté de développement       | 15 000,00         | 4,7%          | 15 000,00         | 20 000,00         |
| 6630 Part. canton de Fribourg / DICS  | 59 360,00         | 18,6%         | 7 700,00          | -.-               |
| 6640 Autres recettes                  | 1 092,30          | 0,3%          | 2 000,00          | -.-               |
| 6650 Part. Loterie Romande            | 25 000,00         | 7,8%          | 25 000,00         | 25 000,00         |
| 6700 Remboursement Caisse Chômage RHT | 68 237,65         | 21,4%         | 65 000,00         | -.-               |
| <b>Autres produits</b>                | <b>239 649,95</b> | <b>75,0%</b>  | <b>146 200,00</b> | <b>70 497,80</b>  |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                 | <b>319 368,80</b> | <b>100,0%</b> | <b>209 650,00</b> | <b>227 630,50</b> |

### CHARGES

|                               | 2020      | %     | Budget<br>2020 | 2019     |
|-------------------------------|-----------|-------|----------------|----------|
| 3000 Charges autoproduction   | 968,90    | 0,3%  | 1 000,00       | 1 527,95 |
| 3020 Charges bijoux           | -.-       | -.-   | 100,00         | 59,00    |
| 3050 Charges autres           | 135,50    | %     | 100,00         | 2 863,00 |
| 3090 Variation de stock       | 1 000,00  | 0,3%  | -.-            | 2 000,00 |
| 3100 Prélèvement pour réserve | 60 000,00 | 19,5% | -.-            | -.-      |
| 3200 Charges animations       | 1 114,40  | 0,4%  | 1 500,00       | 7 282,50 |
| 3210 Charges animations repas | -.-       | -.-   | 100,00         | 1 630,60 |
| 3220 Remboursement annulation | 2 904,00  | 0,9%  | -.-            | 22,00    |



**Fondation Village Lacustre**  
**Comptes 2020**

**CHARGES**

|                                            | 2020              | %             | Budget<br>2020    | 2019              |
|--------------------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|-------------------|
| 3230 Taxes de séjour                       | 1 232,35          | 0,4%          | --                | --                |
| <b>Charges</b>                             | <b>67 355,15</b>  | <b>21,9%</b>  | <b>2 800,00</b>   | <b>15 385,05</b>  |
| 3300 Frais entretien village               | 29 849,30         | 9,7%          | 800,00            | 3 067,90          |
| 3310 Frais entretien tipis                 | 588,90            | 0,2%          | 500,00            | 332,90            |
| 3320 Frais entretien boutique              | 313,05            | 0,1%          | 300,00            | 189,40            |
| <b>Frais</b>                               | <b>30 751,25</b>  | <b>10,0%</b>  | <b>1 600,00</b>   | <b>3 590,20</b>   |
| 4000 Salaires                              | 135 803,30        | 44,2%         | 150 000,00        | 149 035,75        |
| 4001 Salaires permanence entrées           | 220,00            | 0,1%          | 300,00            | 320,00            |
| 4030 Indemnités tipis                      | --                | --            | --                | 800,00            |
| 4031 Indemnités tipis - De Tomasi Carole   | 1 300,00          | 0,4%          | 1 700,00          | 1 600,00          |
| 4032 Indemnités tipis - Théoduloz Jacques  | 300,00            | 0,1%          | 500,00            | 1 600,00          |
| 4033 Indemnités tipis - Aeberhard Doris    | 1 200,00          | 0,4%          | 1 700,00          | 1 600,00          |
| 4034 Indemnités tipis - Poget Tania        | 1 000,00          | 0,3%          | 1 500,00          | 1 300,00          |
| 4035 Indemnités tipis - Rossel François    | 1 300,00          | 0,4%          | 1 700,00          | 1 400,00          |
| 4050 Charges sociales                      | 53 521,85         | 17,4%         | 44 000,00         | 56 457,00         |
| <b>Salaires</b>                            | <b>194 645,15</b> | <b>63,3%</b>  | <b>201 400,00</b> | <b>214 112,75</b> |
| 4100 Loyers                                | 500,00            | 0,2%          | 500,00            | 500,00            |
| 4200 Entretien et réparation installations | --                | --            | 500,00            | 668,35            |
| 4300 Frais bancaires                       | 172,70            | 0,1%          | 150,00            | 392,20            |
| 4400 Frais du personnel                    | 610,80            | 0,2%          | 600,00            | 715,60            |
| 4500 Assurances                            | --                | --            | 200,00            | --                |
| 4600 Electricité et energies               | --                | --            | 200,00            | 790,00            |
| 4650 Frais téléphone                       | 474,10            | 0,2%          | 400,00            | 352,80            |
| 4700 Frais administratifs                  | 10 769,15         | 3,5%          | 600,00            | 2 724,00          |
| 4720 Matériel de bureau                    | 264,75            | 0,1%          | 300,00            | 692,15            |
| 4760 Matériel informatique                 | 1 635,30          | 0,5%          | --                | --                |
| 4800 Publicité et annonces                 | 129,40            | %             | 300,00            | 342,60            |
| 4900 Amortissements                        | --                | --            | --                | 400,00            |
| <b>Autres charges</b>                      | <b>14 556,20</b>  | <b>4,7%</b>   | <b>3 750,00</b>   | <b>7 577,70</b>   |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                       | <b>307 307,75</b> | <b>100,0%</b> | <b>209 550,00</b> | <b>240 665,70</b> |
| <b>Bénéfice</b>                            | <b>12 061,05</b>  | <b>--</b>     | <b>100,00</b>     | <b>-13 035,20</b> |





# FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport succinct des états financiers à la  
réunion annuelle ordinaire du conseil de fondation de

FONDATION VILLAGE LACUSTRE DE GLETTERENS

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

Fiduconsult Fribourg SA Rue des Pilettes 3 Case postale CH-1701 Fribourg  
Téléphone 026 422 72 00 Téléfax 026 422 72 80 E-mail: fiduconsult@fiduconsult.ch



**EXPERT  
SUISSE**

Mitglied  
Membre  
Membro  
Member

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Société agréée en matière  
de révision ASR

Membre indépendant de **EAI**  
INTERNATIONAL

Rapport succinct des états financiers  
à la Réunion annuelle ordinaire du Conseil de fondation de la

FONDATION VILLAGE LACUSTRE DE GLETTERENS, Gletterens

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers de la Fondation village lacustre de Gletterens pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil de fondation, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les états financiers ne correspondent pas aux règles en matière de présentation des comptes.

Fribourg, le 22 mars 2021

FIDUCONSULT FRIBOURG SA



Frédéric Neuhaus  
Expert-réviseur agréé



Michaël Ballaman  
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Bilan  
- Compte de résultat  
- Annexe

## ANNEXE AUX COMPTES

### 1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA FONDATION

#### 1.1 Généralités

La Fondation village lacustre de Gletterens, dont le siège est à la Place du Tilleul 1 à Gletterens, a été constituée le 14 novembre 2007.

La fondation a pour but d'animer, de mettre en valeur, de développer et d'entretenir la reconstruction d'un village lacustre du Plateau suisse nommé "Village lacustre de Gletterens", etc...

Le nombre d'employés à plein temps ne dépasse pas 10 en moyenne annuelle.

#### 1.2 Organisation

Le Conseil de Fondation se compose de 10 membres à savoir :

|                              | <u>Fonction</u> | <u>Mode signature</u> |
|------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Ducret Claude-Georges        | Président       | collective à deux     |
| Savoy Nicolas Emile Paul     | Vice-président  | collective à deux     |
| Cachin Olivier               | Membre          | collective à deux     |
| Waser Daniel                 | Membre          | collective à deux     |
| Baudraz Michel Olivier       | Membre          | sans signature        |
| Buchillier Carmen Marguerite | Membre          | sans signature        |
| Piller Carrard Valérie       | Membre          | sans signature        |
| Wuetrich Peter               | Membre          | sans signature        |

Le mandat d'organe de révision est confié à la fiduciaire Fiduconsult Fribourg SA.

### 2. INFORMATION SUR LES PRINCIPES UTILISES DANS LES COMPTES ANNUELS

2.1 La comptabilité et les états financiers sont établis conformément aux règles du Code des obligations. Ils sont établis suivant le principe de la continuité d'exploitation.

2.2 Les principes d'évaluation suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Stocks – les stocks de marchandises sont portés au bilan à leur prix d'achat net.

Immobilisations corporelles – les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs valeurs d'acquisition moins les amortissements commandés par les circonstances sur décision du Conseil de fondation.



## ANNEXE AUX COMPTES

### 3. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 Passifs transitoires

|                                                    | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|----------------------------------------------------|------------|------------|
| Charges à payer : charges d'exploitation           | 1'232.35   | 2'283.00   |
| Charges à payer : salaires et charges sociales     | 16'014.30  | 21'976.80  |
| Charges à payer : autres charges d'exploitation    | 16'020.35  | 1'240.00   |
| Produits reçus d'avance : report don loro sur 2021 | 25'000.00  | 0.00       |
| Total                                              | 58'267.00  | 25'499.80  |

### 4. DETTE ENVERS LES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

Dette envers l'institution de prévoyance SwissLife au 31.12.2020 : CHF 5'734.25  
(31.12.2019 : CHF 5'784.65).

### 5. PRÊT COVID-19

La fondation est au bénéfice d'un prêt cautionné garanti par la Confédération helvétique de CHF 15'000.00. Ce prêt arrivera à échéance le 3 juillet 2025 et ne porte, pour l'heure, pas intérêt. L'octroi de ce prêt est soumis à l'interdiction de distribuer des dividendes, de rembourser des avances actionnaires et à des restrictions en matière de nouveaux investissements et ce aussi longtemps qu'il n'est pas intégralement remboursé.

### 6. AUTRES INDICATIONS PREVUES PAR LA LOI

Il n'existe pas d'autres indications prévues par la loi à mentionner dans l'annexe selon l'article 959c al. 1 ch. 4. CO.

**Fondation Village Lacustre**  
**Budget 2021**

## COMPTE DE RESULTAT

### PRODUITS

|                                      | Budget<br>2021    | 2020              | 2019              |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 6000 Vente bijoux                    | 5 000,00          | 2 913,65          | 9 708,80          |
| 6010 Vente cartes postales           | 100,00            | 10,00             | 143,00            |
| 6020 Vente outils préhistorique      | 1 000,00          | 300,00            | 2 156,00          |
| 6030 Vente livres                    | -.-               | -.-               | 38,00             |
| 6040 Vente autres                    | -.-               | 1 195,00          | 2,00              |
| 6400 Vente tipi & Animations         | 80 000,00         | 32 988,00         | 120 345,00        |
| 6401 Vente tipi famille & Animations | 20 000,00         | 19 251,00         | 7 835,00          |
| 6430 Vente Smartbox                  | 1 000,00          | 657,00            | 2 048,00          |
| <b>Total Ventes</b>                  | <b>107 100,00</b> | <b>57 314,65</b>  | <b>142 275,80</b> |
| 6200 Entrées adultes                 | 18 000,00         | 16 309,10         | 11 164,65         |
| 6210 Entrées enfants                 | 4 000,00          | 4 182,90          | 2 632,95          |
| 6220 Entrées tirelire                | 2 000,00          | 1 912,20          | 1 059,30          |
| <b>Total entrées</b>                 | <b>24 000,00</b>  | <b>22 404,20</b>  | <b>14 856,90</b>  |
| 6600 Dons divers                     | 32 000,00         | 40 960,00         | 497,80            |
| 6610 Part. commune Gletterens        | 20 500,00         | 30 000,00         | 25 000,00         |
| 6620 Part. sté de développement      | 15 000,00         | 15 000,00         | 20 000,00         |
| 6630 Part. canton de Fribourg        | -.-               | 59 360,00         | -.-               |
| 6640 Autres recettes                 | 2 000,00          | 1 092,30          | -.-               |
| 6650 Part. Loterie Romande           | 25 000,00         | 25 000,00         | 25 000,00         |
| 6700 Remboursement Caisse Chômage    | -.-               | 68 237,65         | -.-               |
| <b>Autres produits</b>               | <b>94 500,00</b>  | <b>239 649,95</b> | <b>70 497,80</b>  |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                | <b>225 600,00</b> | <b>319 368,80</b> | <b>227 630,50</b> |

### CHARGES

|                               | Budget<br>2021 | 2020      | 2019     |
|-------------------------------|----------------|-----------|----------|
| 3000 Charges autoproduction   | 1 000,00       | 968,90    | 1 527,95 |
| 3020 Charges bijoux           | 100,00         | -.-       | 59,00    |
| 3050 Charges autres           | 100,00         | 135,50    | 2 863,00 |
| 3090 Variation de stock       | -.-            | 1 000,00  | 2 000,00 |
| 3100 Prélèvement pour réserve | -.-            | 60 000,00 | -.-      |
| 3200 Charges animations       | 3 000,00       | 1 114,40  | 7 282,50 |
| 3210 Charges animations repas | 100,00         | -.-       | 1 630,60 |
| 3220 Remboursement annulation | -.-            | 2 904,00  | 22,00    |



**Fondation Village Lacustre**  
**Budget 2021**

**CHARGES**

|                                            | Budget<br>2021    | 2020              | 2019              |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 3230 Taxes de séjour                       | 1 500,00          | 1 232,35          | -.-               |
| <b>Charges</b>                             | <b>5 800,00</b>   | <b>67 355,15</b>  | <b>15 385,05</b>  |
| 3300 Frais entretien village               | 800,00            | 29 849,30         | 3 067,90          |
| 3310 Frais entretien tipis                 | 500,00            | 588,90            | 332,90            |
| 3320 Frais entretien boutique              | 300,00            | 313,05            | 189,40            |
| <b>Frais</b>                               | <b>1 600,00</b>   | <b>30 751,25</b>  | <b>3 590,20</b>   |
| 4000 Salaires                              | 145 000,00        | 135 803,30        | 149 035,75        |
| 4001 Salaires permanence entrées           | 200,00            | 220,00            | 320,00            |
| 4030 Indemnités tipis                      | -.-               | -.-               | 800,00            |
| 4031 Indemnités tipis - De Tomasi Carole   | 1 000,00          | 1 300,00          | 1 600,00          |
| 4032 Indemnités tipis - Théoduloz Jacques  | 500,00            | 300,00            | 1 600,00          |
| 4033 Indemnités tipis - Aeberhard Doris    | 1 000,00          | 1 200,00          | 1 600,00          |
| 4034 Indemnités tipis - Poget Tania        | 1 000,00          | 1 000,00          | 1 300,00          |
| 4035 Indemnités tipis - Rossel François    | 1 000,00          | 1 300,00          | 1 400,00          |
| 4050 Charges sociales                      | 54 000,00         | 53 521,85         | 56 457,00         |
| <b>Salaires</b>                            | <b>203 700,00</b> | <b>194 645,15</b> | <b>214 112,75</b> |
| 4100 Loyers                                | 500,00            | 500,00            | 500,00            |
| 4200 Entretien et réparation installations | 3 000,00          | -.-               | 668,35            |
| 4300 Frais bancaires                       | 150,00            | 172,70            | 392,20            |
| 4400 Frais du personnel                    | 600,00            | 610,80            | 715,60            |
| 4500 Assurances                            | 200,00            | -.-               | -.-               |
| 4600 Electricité et energies               | 200,00            | -.-               | 790,00            |
| 4650 Frais téléphone                       | 400,00            | 474,10            | 352,80            |
| 4700 Frais administratifs                  | 8 500,00          | 10 769,15         | 2 724,00          |
| 4720 Matériel de bureau                    | 300,00            | 264,75            | 692,15            |
| 4760 Matériel informatique                 | -.-               | 1 635,30          | -.-               |
| 4800 Publicité et annonces                 | 300,00            | 129,40            | 342,60            |
| 4900 Amortissements                        | -.-               | -.-               | 400,00            |
| <b>Autres charges</b>                      | <b>14 150,00</b>  | <b>14 556,20</b>  | <b>7 577,70</b>   |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                       | <b>225 250,00</b> | <b>307 307,75</b> | <b>240 665,70</b> |
| <b>Bénéfice et Perte</b>                   | <b>350,00</b>     | <b>12 061,05</b>  | <b>-13 035,20</b> |